

un automobiliste heurte mon vehicule et prend la fuite

Par zouzou93, le 03/12/2012 à 11:24

j ai ete victime d un delit de fuite j ai le no du vehicule.

Que faire ? un conducteur a heurter mon vehicule et a pris la fuite. je suis assurer tout risque.

Par janus2fr, le 03/12/2012 à 13:36

Bonjour,

Il vous faut porter plainte (commissariat ou gendarmerie) pour délit de fuite.

Puis informer votre assureur.

Puisque vous êtes en tout risque, vous serez remboursé de vos dégâts moins la franchise.

Si l'assureur arrive à faire un recours envers le responsable, vous serez alors remboursé de la franchise.

Par zouzou93, le 03/12/2012 à 14:56

Merci pour cette reponse qui me semble tout a fait correcte .ll ne me reste qu a esperer que les services concernés fassent bien leur travail.Mon assurance et les services de police.